

## 110<sup>ème</sup> CIT – Discussion générale sur l'économie sociale et solidaire (ESS)

### Point de discussion n° 3

Porte-parole : Aline Mbono

Point de discussion 3 : Compte tenu de l'histoire et de la nature de l'économie sociale et solidaire, quel est le rôle des gouvernements et des partenaires sociaux dans la promotion de sa contribution à une reprise centrée sur l'humain, qui soit inclusive, durable et résiliente ?

#### Point 3

Merci Monsieur le Président,

Il est important de reconnaître avant tout la contribution des entreprises de l'ESS dans l'effort de reprise économique, notamment à travers le rôle positif qu'elles peuvent jouer pour certains groupes vulnérables comme je l'ai mentionné dans mes interventions précédentes.

Afin de jouer pleinement et efficacement leurs rôles respectifs, les gouvernements et les partenaires sociaux doivent en premier lieu avoir **une compréhension commune** de ce qu'est l'ESS, de ses défis comme de ses opportunités.

Ensemble, notre première tâche est de **comprendre, de définir et de présenter l'ESS telle qu'elle est réellement**. Dans l'objectif ambitieux de contribuer à une reprise centrée sur l'humain, inclusive, durable et résiliente, nous n'avons aucun intérêt à ou à dépeindre cette économie comme opérant en isolation du secteur privé et public.

Il ne faut pas non plus que, sous couvert d'initiative gouvernementales promouvant la SSE, l'initiative privée et l'entrepreneuriat soient pénalisés car ils sont les moteurs de la croissance économique et au cœur la création de richesse qui bénéficient à l'ensemble de la société.

Au-delà de l'histoire et de la nature de l'ESS, il convient avant tout de tenir compte des mesures efficaces qui peuvent faire des entreprises qui la composent, l'un des générateurs du secteur privé favorisant le travail décent, l'emploi productif et

l'amélioration du niveau de vie pour tous, conformément à la Déclaration du centenaire.

Pour contribuer à une SSE dynamique, les gouvernements et les partenaires sociaux doivent se baser sur des faits avérés, qui reflètent la réalité du terrain, et prendre appui sur des politiques qui ont déjà prouvé leur efficacité pour une reprise inclusive, durable et résiliente.

Les gouvernements et partenaires sociaux doivent aussi pouvoir se baser sur des données complètes et de qualité pouvant nous donner une image claire et complète de l'ESS, données qui sont pour l'heure encore indisponibles ou partielles.

Ce sont ces différents éléments qui nous permettront de prendre les bonnes orientations et décisions et de mener des actions appropriées afin d'atteindre, à travers la contribution de l'ESS, l'objectif de favoriser une croissance économique durable et de rendre les sociétés plus inclusives

Comme je l'ai mentionné hier lors de mon intervention sur la première question de cette discussion, le secteur privé contribue, dans son ensemble, à près de 80 % du PIB des pays du G10, 5 % étant générés par les coopératives, composante principale de l'ESS. De plus, peu de pays ont adopté une législation dans ce domaine et beaucoup ne reconnaissent pas ce concept de manière formelle. Voilà quelques faits qui doivent éclairer nos travaux.

En tant que partenaires sociaux, nous nous réjouissons bien entendu de la participation active des entreprises de l'ESS au dialogue institutionnel sur les questions qui touchent à leurs intérêts. Il est important que l'économie sociale soit plus présente dans les espaces où ces politiques publiques sont conçues.

Rappelons toutefois que le dialogue institutionnel qui pourrait se tenir avec les représentants de l'ESS ne **doit pas être confondu avec le dialogue social, lequel relève exclusivement des partenaires sociaux.**

Il faut souligner que certaines organisations d'employeurs comptent des entreprises de l'ESS parmi leurs membres, notamment des coopératives et des sociétés mutuelles. L'intégration d'entreprises de l'ESS dans les organisations d'employeurs

peut fournir des pistes de progrès potentielles et créer des synergies permettant de lutter plus efficacement contre certains problèmes systémiques comme par exemple l'informalité.

Cette pratique est à encourager, car les organisations d'employeurs, en offrant sur la base de leur expertise des orientations et de la formation aux entreprises de l'ESS, peuvent également jouer un rôle clé dans la promotion du développement durable de ces entreprises.

Comme le suggère la recommandation 193 de l'OIT, " les organisations d'employeurs devraient envisager, lorsque cela est approprié, d'élargir l'adhésion aux coopératives qui souhaitent devenir membres et leur fournir des services d'appui adéquats aux mêmes conditions que celles applicables aux autres membres (Paragraphe 15).

Les organisations d'employeurs peuvent également aider les entreprises de l'ESS notamment à : faciliter leur accès aux réseaux d'entreprises et partenaires qui peuvent contribuer à leur développement ; développer leur potentiel commercial, leurs capacités entrepreneuriales et managériales ; renforcer leur compétitivité ainsi qu'à accéder aux marchés internationaux et aux financements institutionnels.

Chers collègues,

Pour une reprise centrée sur l'humain, inclusive, durable et résiliente, les gouvernements et les partenaires sociaux ont un rôle clé à jouer en contribuant à assurer un environnement favorable au développement et à la résilience d'une économie qui soit durable et responsable.

La viabilité économique des entreprises de l'ESS en est un élément crucial. Celle-ci doit d'abord, et dans la durée, reposer sur l'activité même de l'entreprise et non sur une quelconque aide externe permanente, qui pourrait provenir de l'État. Elle doit reposer sur la capacité de l'entreprise à utiliser ses ressources d'une manière optimale, dans le respect des principes et droits fondamentaux au travail.

Nous faisons ici référence au concept de productivité. La productivité permet, entre autres, de générer des ressources qui à leur tour fournir les salaires et avantages sociaux de ceux et celles en charge de faire fonctionner l'entreprise, quelque-soit sa

forme, sa vocation, et ses valeurs. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques qui promeuvent la productivité afin que l'ensemble des entreprises, incluant celles de l'ESS, puissent se maintenir et prospérer sur les marchés. C'est en cela que nous favoriserons une véritable reprise centrée sur l'humain.

Toujours sur le sujet de la viabilité économique, nous avons également l'exemple de restructuration des entreprises de l'ESS en cas de faillite par l'accès des travailleurs à la propriété de l'entreprise. Comme je l'ai déjà dit, cette pratique peut, dans une certaine mesure, contribuer à préserver des emplois. Toutefois, les rachats d'entreprises par les travailleurs dans ce cas de figure ne peuvent être considérés comme la panacée.

Les entreprises qui évolueraient vers un modèle correspondant à celui de l'ESS ne devraient pas bénéficier d'un traitement préférentiel. Les risques et les limites associés à ces exemples doivent être clairement établis et ces cas ne doivent pas détourner l'attention sur les causes profondes liées aux faillites d'entreprises, qui sont dues le plus souvent à l'absence d'un environnement favorable aux entreprises durables ou à un déficit de productivité.

Le rôle des gouvernements, en concertation avec les partenaires sociaux, est de promouvoir un environnement favorable au développement d'une économie responsable et innovante.

Dans ce cas, les entreprises de l'ESS seront en mesure d'accroître leurs investissements dans des technologies plus performantes et dans la formation et la requalification, de produire de meilleurs biens et services et d'attirer des talents leur permettant d'accomplir leurs missions. Ce faisant, ils deviendront plus productifs, innovants et créeront des opportunités d'emploi de meilleure qualité. L'accès à l'égalité des chances s'en trouvera d'autant renforcé.

Le rôle des gouvernements est de trouver des solutions pour répondre efficacement aux lacunes en matière de gouvernance, à la corruption, à la bureaucratie, et aux niveaux élevés d'informalité qui entravent le développement et la croissance des entreprises, celles de l'ESS incluses.

Pour atteindre ces objectifs, nous appelons de nos vœux la mise en œuvre de politiques équilibrées et efficaces pour le développement de toutes les entreprises dont celles de l'ESS. Dans ce cadre, il est crucial que les politiques conçues au niveau national incluent les partenaires sociaux comme partie-prenante dès la phase initiale.

Une grande partie de l'ESS étant orientée vers le développement local, ce sont souvent les autorités locales qui ont un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques correspondantes. À ce niveau, divers problèmes peuvent survenir et soulever des questions quant au niveau de réalisme de ces politiques.

Les organisations nationales d'employeurs peuvent jouer un rôle clé dans l'élaboration de politiques efficaces. Au travers de leur entreprises membres, elles représentent en effet des interlocuteurs essentiels qui comprennent parfaitement les besoins et enjeux du marché du travail tant au niveau national que local.

Je vous remercie.

---

### Point de clôture 3

Chers collègues,

Afin que l'ESS puisse contribuer à une reprise centrée sur l'homme, inclusive, durable et résiliente, le cadre normatif, politique, les accords internationaux mais aussi les infrastructures publiques, doivent faciliter, tout en les mettant sur un pied d'égalité avec les entreprises traditionnelles, la circulation des produits ou des services des entreprises de l'ESS le long de ses chaînes de valeur.

Nous sommes d'accord avec le groupe des travailleurs sur le rôle clé qui doit être joué par l'Etat. En effet, c'est à l'Etat qu'incombe le devoir de protéger, et d'assurer notamment la protection des droits de l'homme. Ce sont les gouvernements qui doivent mettre en œuvre de manière effective les normes internationales du travail afin de respecter les principes et droits fondamentaux au travail mais également promouvoir le dialogue social. Nous nous réjouissons que les gouvernements qui se sont exprimés reconnaissent cette responsabilité.

Il est également important de surmonter les obstacles à l'investissement en matière de formation au sein de l'ESS afin de créer une dynamique qui soit viable et durable. Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer pour débloquer des niveaux d'investissements plus élevés et générer ainsi un plus grand impact.

Il est peu probable que le niveau des compétences soit le même dans toutes les entreprises de l'ESS. Etant donné qu'elles sont également soumises à des contraintes de viabilité économique, il convient de renforcer les moyens ciblant le développement des compétences afin d'accroître leur productivité et leur viabilité. Nous rejoignons également les travailleurs sur le fait que le développement des compétences des entreprises de l'ESS doit être impulsé par les gouvernements. Ce soutien doit viser le renforcement de la productivité et la viabilité des entreprises de l'ESS mais aussi la croissance économique, la création d'emploi et le travail décent. Nous saluons à cet égard la référence faite par certains gouvernements à ce que ce soutien soit généralisé à toute les entreprises.

Si la nécessité d'adapter les compétences aux besoins du marché ne s'applique peut-être pas entièrement à toutes les entreprises de l'ESS, ces dernières sont néanmoins confrontées aux mêmes changements rapides en matière de technologie, de démographie, de mondialisation et de changements climatiques qui affectent le monde du travail.

Au-delà des opportunités qu'ils offrent, ces changements exercent une pression sur l'ensemble des entreprises, qu'elles appartiennent ou non à l'ESS. Pour cela, un soutien accru des gouvernements s'avère nécessaire. En outre, l'ESS ne doit pas se substituer à l'Etat qui doit continuer d'assumer ses missions essentielles.

Laissez-moi également rappeler enfin les liens entre l'ESS et employeurs. Certaines entreprises de l'ESS ont en effet des liens ou sont membres d'organisations d'employeurs, notamment les coopératives.

Pour finir, je veux insister sur l'importance du dialogue social, et sur les avancées majeures permises par le dialogue social et le tripartisme. Il est indispensable que l'économie sociale soit plus présente dans les espaces où les politiques publiques qui le concernent sont conçues. Toutefois, le dialogue institutionnel qui pourrait se

tenir avec les représentants de l'ESS ne doit pas être confondu avec le dialogue social, lequel relève exclusivement des partenaires sociaux.

Je vous remercie.